



N° 27

Le 1<sup>er</sup> février 1991

## LES VOYAGES À L'ÉTRANGER ET LA GUERRE DU GOLFE

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a émis aujourd'hui, à l'intention des Canadiens qui vivent ou voyagent dans les régions touchées par la guerre du Golfe, un nouvel avertissement fondé sur sa dernière évaluation de la situation au Moyen-Orient et dans d'autres régions. En leur fournissant ainsi les meilleurs renseignements disponibles, le Ministère veut aider les Canadiens à décider s'il convient ou non de modifier leurs projets de voyage.

Le Ministère confirme les avertissements émis jusqu'ici et désire rappeler aux Canadiens les menaces répétées des Iraquiens d'utiliser des produits chimiques dans cette guerre. Si le Canada ne dispose pas de masques à gaz adaptés aux enfants, il en a par contre remis aux adultes dans la province de l'Est et dans la région du Centre de l'Arabie saoudite. Le Canada rappelle cependant à ses citoyens qu'ils devraient sérieusement envisager le départ des personnes à charge et de celles dont la présence n'est pas essentielle. Aux Canadiens qui résident habituellement dans ces régions, ou qui envisagent de s'y rendre par affaires, nous conseillons fortement de reporter leurs projets de voyage.

L'annexe ci-jointe résume les avertissements émis jusqu'ici par le Canada à l'intention de ses ressortissants au Moyen-Orient et dans le nord de l'Afrique, ainsi qu'en Mauritanie, au Pakistan, en Afghanistan et au Bangladesh.